



Avis d'Infructuosité

Conformément aux Articles 85 - 89 - 90 - 92 de la Procédure d'Achat & Procurement de l'Entreprise d'Appui au Développement du Numérique EPE/SPA, cette dernière porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à **la consultation ouverte avec exigences de capacités minimales N°07/EADN/2023 portant "mise à disposition de ressources qualifiées pour la réalisation de divers système, en plusieurs lots,) , au profit de clients de l'entreprise d'appui au développement du numérique (EADN) en 04 lots séparés** parue sur le site WEB de l'entreprise en date du :30/10/2023 ,qu'à l'issue de l'analyse des offres, la consultation est déclarée **infructueuse**.

Pour les soumissionnaires, ceux d'entre eux qui sont intéressés, sont invités à se rapprocher du service contractant, au plus tard **Trois (03) Jours** à compter de la première publication du présent avis sur le site WEB de l'entreprise , à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financières, et ce conformément à l'article 85 de la Procédure d'Achat & Procurement de L'EADN EPE/SPA.

Tout soumissionnaire qui conteste l'infructuosité peut introduire un recours auprès du Comité des Marchés de L'EADN dans un délai de **Huit (08) Jours** à compter de la première parution du présent Avis le site WEB.

Tout recours introduit par un soumissionnaire doit comporter :

- Les noms (prénoms), qualité, fonction, raison sociale et adresse du siège social, et les coordonnées du requérant ;
- Les références et l'objet de la consultation concernée ;
- Un exposé des motifs du recours, daté et signé, accompagné de toutes pièces justificatives.

